



Le Teich, mardi 12 septembre 2017

Communiqué de presse

Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon participe aux Journées européennes du patrimoine

*Découvrir les patrimoines naturels et culturels
du Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon*



Contact presse

Lucie GONZALEZ : lucie.gonzalez@afbiodiversite.fr –06 08 91 16 34

Légende de la photo : Pavement représentant un compas de marinier. Entrée du phare du Cap-Ferret.

La participation du Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon aux Journées européennes du patrimoine

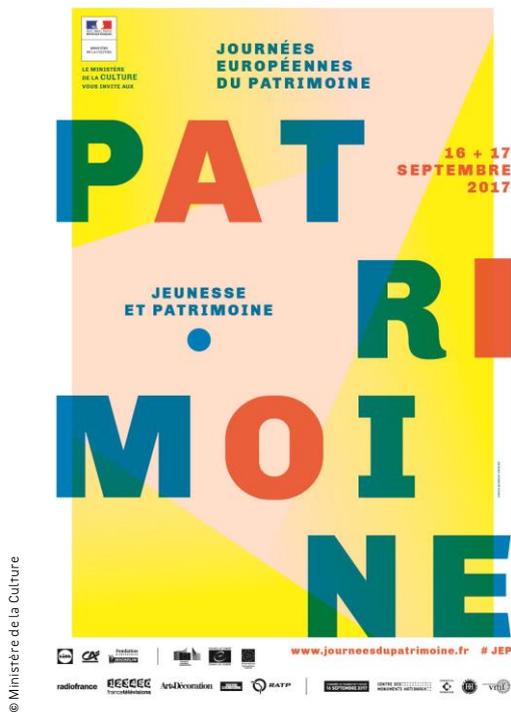
Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon propose pour la première fois cette année quatre rencontres à l’occasion des Journées européennes du patrimoine.

Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017, la 34^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine est tournée vers **les nouvelles générations** avec pour objectif de sensibiliser **le jeune public** au patrimoine, à la formation et aux métiers du patrimoine naturel au travers d’ateliers et d’animations organisées.

Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon s’inscrit dans cette démarche de sensibilisation et propose au grand public et aux jeunes **quatre** rencontres réparties sur l’ensemble du territoire du Bassin d’Arcachon.

Le grand public est invité à **trois moments de découverte des patrimoines maritimes** lors de visites commentées associant des acteurs locaux : rendez-vous sont pris au quartier de l’Aiguillon et au port de Larros et du Canal samedi 16, puis au port d’Arès dimanche 17 septembre.

En parallèle le Parc naturel marin a conçu **une animation spécifique destinée aux jeunes** pendant ces deux jours afin d’inviter une lecture des paysages du Bassin d’Arcachon depuis le haut du phare du Cap-Ferret.



Ces quatre rencontres contribuent aux objectifs stratégiques figurant au plan de gestion du Parc marin : **la transmission de l’identité maritime du Bassin, la valorisation et à la préservation des patrimoines et des mémoires locales, et la diversité des offres de découverte.**

Des visites commentées pour tous

Le Parc naturel marin propose au public de découvrir les patrimoines maritimes de trois sites du Bassin : le quartier de l'Aiguillon à La Teste-de-Buch, les ports de Larros et du Canal à Gujan-Mestras, et le port d'Arès. Organisateur de ces balades commentées, le Parc naturel marin sollicite les témoignages d'acteurs professionnels d'hier et d'aujourd'hui afin d'enrichir les rencontres.

Ces trois visites sont gratuites. Il est cependant nécessaire de réserver au 06.08.91.16.34.

« L'Aiguillon : au cœur de la vie maritime de La Teste-de-Buch et d'Arcachon »

Samedi 16 septembre – De 10h30 à 12h

La Teste-de-Buch



© L. GONZALEZ / Agence française pour la biodiversité

Jusqu'à la fin des années 1960, le quartier de l'Aiguillon a connu un fort développement économique. Conserveries de poissons, pêcheries, cabanes ostréicoles et chantiers navals, constituaient le paysage local. Aujourd'hui, le quartier garde toujours la mémoire de ces activités maritimes. Accompagnés d'un guide « pirelon » (habitant de l'Aiguillon) et d'un agent du Parc naturel marin les visiteurs partiront à la découverte de l'histoire de ce quartier pittoresque.

« Découverte des ports du Bassin d'Arcachon : entre Larros et Canal, à la rencontre des savoir-faire maritimes »

Samedi 16 septembre – De 15h à 17h

Gujan-Mestras



© L. GONZALEZ / Agence française pour la biodiversité

Les ports sont des sites emblématiques des activités maritimes du Bassin d'Arcachon. Tous deux construits au XIX^{ème} siècle, les ports de Larros et du Canal se caractérisent par leurs activités d'ostréiculture, de pêche, de construction et de maintenance navale. Afin de découvrir ces différentes activités maritimes, l'itinéraire est organisé autour de points d'étape et de rencontres avec des ostréiculteurs, pêcheur et constructeur naval et la participation d'un agent du Parc naturel marin.

« Arès, d'un port à l'autre »

Dimanche 17 septembre – De 10h30 à 12h

Arès



© L. GONZALEZ / Agence française pour la biodiversité

Le port d'Arès regroupe une trentaine de cabanes réparties des deux côtés de la darse (bassin). Leurs façades blanches sont reconnaissables de loin depuis le plan d'eau. C'est un lieu de travail pour les ostréiculteurs qui y entreposent le matériel nécessaire à la culture des huîtres. Il s'ouvre au Nord et à l'Ouest et sur les prés salés d'Arès et de Lège. Accompagnés d'un guide local et d'un agent du Parc naturel marin, les visiteurs pourront découvrir l'histoire des lieux en cheminant de l'ancien au nouveau port et comprendront comment les différentes activités maritimes du Bassin d'Arcachon ont façonné cet espace portuaire.

Une animation spécifique pour le jeune public

En écho à la thématique « Jeunesse et patrimoine » des Journées européennes du patrimoine 2017, le Parc naturel marin a conçu une animation dédiée au jeune public.

L'animation est gratuite et sans réservation.

« Le phare te donne le cap ! Lire les paysages du Bassin d'Arcachon »

Samedi 16 et dimanche 17 septembre – De 10h à 12h30

Lège-Cap-Ferret

© M. CABRAUSSEL / Agence française pour la biodiversité



Bâti en 1840, le phare du Cap-Ferret signale aux navigateurs les dangers et leur indique les routes maritimes. Amer remarquable du Bassin, il offre également un point de vue à 360 degrés sur l'ensemble des paysages maritimes du Parc naturel marin, de la lagune à son ouvert. Munis d'une illustration à compléter à l'aide d'une boussole, les enfants pourront repérer du haut du phare les éléments remarquables du paysage du Bassin façonnés par la Nature et par les hommes.

Au pied du phare, un stand du Parc naturel marin accueille les jeunes et les adultes qui les accompagnent pour cette animation.



Le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon

Créé le 5 juin 2014, le Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon est une **aire marine protégée** qui répond à trois objectifs : la **connaissance**, la **protection** du milieu et des patrimoines marins, et le **développement durable** des activités maritimes.

Au cœur de la côte sableuse d’Aquitaine, il comprend **435 km² d’espace marin** englobant la lagune du Bassin et les eaux atlantiques jusqu’à 3 milles nautique au large.

Le Parc naturel marin est géré par un **conseil de gestion**. Composé de 56 membres, il réunit des élus locaux (dont les 10 communes littorales du Bassin), les services de l’Etat, des professionnels de la mer (pêche, ostréiculture, nautisme), des associations d’usagers de loisirs (plaisance, plongée, pêche, chasse), des associations de protection de la nature et des scientifiques.

Pour mener à bien ses actions, le Parc naturel marin bénéficie de moyens humains, financiers et matériels mis à disposition par l’**Agence française pour la biodiversité**, un établissement public sous la tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire.

En 2017, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire s’associe aux Journées européennes du patrimoine pour promouvoir la conservation et la valorisation des patrimoines naturel et paysager, sur terre ou en mer.

Retrouvez plus d’informations sur le site web :
www.parc-marin-bassin-arcachon.fr

Téléchargez les photos du dossier de presse sur la médiathèque en ligne
à l’adresse suivante :

<http://mediatheque.aire-marines.fr/identification?token=1-NEW6S317WA0JR1416>

La mention des crédits photos est obligatoire.

Ces photos sont utilisables uniquement pour l’illustration de l’article sur la participation du Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon aux Journées européennes du patrimoine éd. 2017 à paraître dans votre média. Toute nouvelle réutilisation doit faire l’objet d’une autorisation écrite de l’Agence française pour la biodiversité.

Contact presse

Parc naturel marin du Bassin d’Arcachon

Lucie GONZALEZ, chargée de communication et de sensibilisation
lucie.gonzalez@afbiodiversite.fr - 06 08 91 16 34